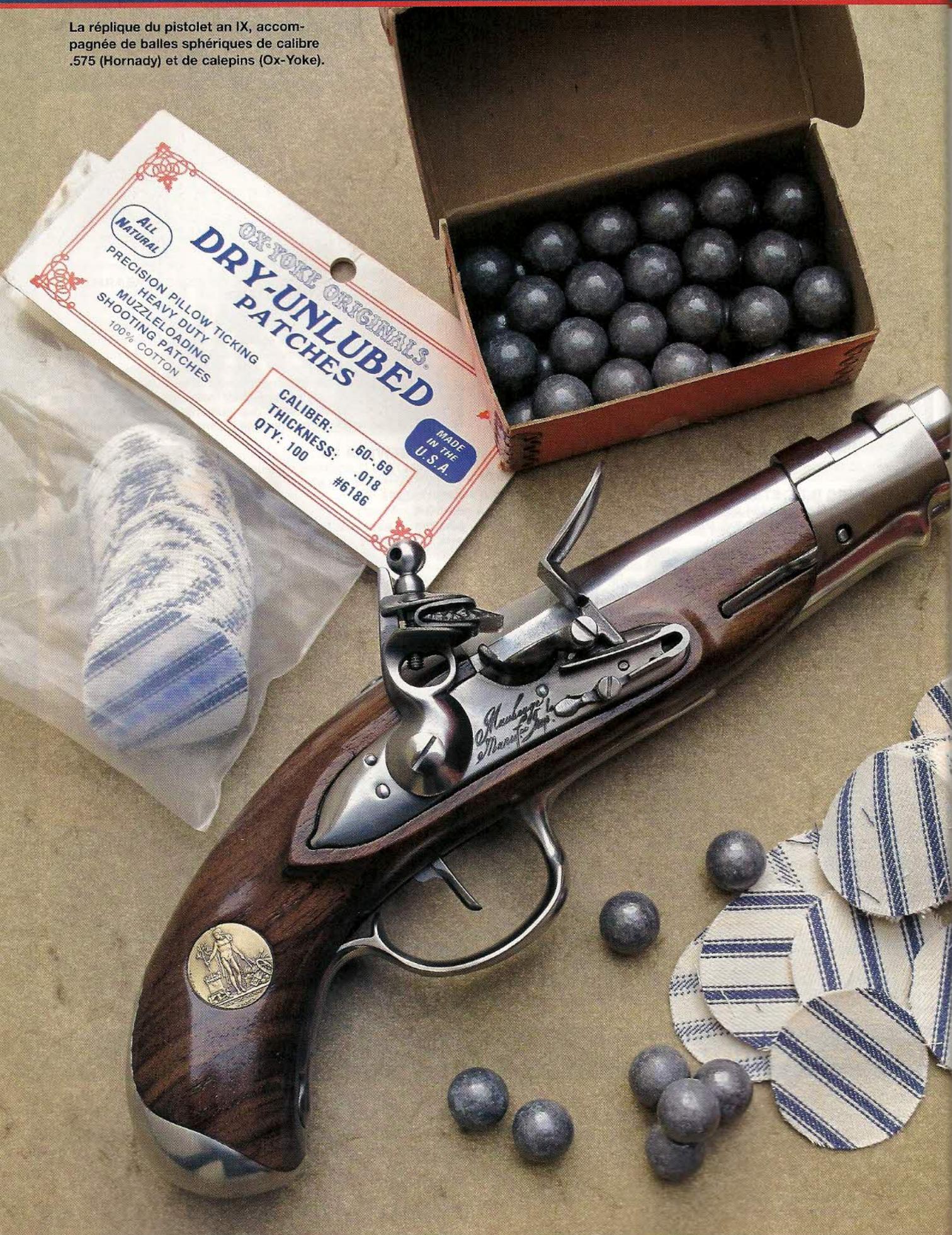


La réplique du pistolet an IX, accompagnée de balles sphériques de calibre .575 (Hornady) et de calepins (Ox-Yoke).



Pistolet de gendarmerie modèle an IX

la réplique commémorative signée Davide Pedersoli



Ce pistolet de gendarmerie modèle an IX est la sixième réplique commémorative de l'ambitieux programme « Dix ans de collection dédiée à l'Empereur », lancé en 2004 par la maison Pedersoli à l'occasion du bicentenaire du sacre de Napoléon I^{er}, le 2 décembre 1804.

Le tir est effectué de façon instinctive, à courte distance.

La firme italienne a prévu de lancer chaque année, durant une période de dix ans (correspondant à la durée du Premier empire), une nouvelle réplique de l'une des armes réglementaires françaises utilisées tout au long des conquêtes napoléoniennes. Ces modèles commémoratifs, qui bénéficient d'une finition spécialement soignée et portent un numéro d'ordre, sont produits en série limitée. Exclusivement commercialisés dans trois pays (France, Italie et Allemagne), ils sont fabriqués à cinq cents exemplaires seulement, dont 200 sont réservés à l'importateur français. Les cinq précédents modèles commémoratifs ont été :

- le pistolet de cavalerie modèle an IX (1804-2004)
- le pistolet de cavalerie modèle an XIII (1805-2005)
- le mousqueton de hussard modèle an IX (1806-2006)
- le mousqueton de cavalerie modèle an IX (1807-2007)
- le pistolet Boutet (1808-2008).

Cette initiative semble avoir rencontré un accueil favorable auprès des collectionneurs, si l'on en juge par le fait que les trois premiers modèles commémoratifs sont d'ores et déjà épuisés. Et pour ceux qui en font la demande, l'importateur réserve chaque année les numéros d'ordre identiques à ceux des pièces

précédemment acquises. Bien sûr, il faut être collectionneur pour apprécier toute la valeur de ce privilège. Si vous n'avez pas cet état d'esprit, il est inutile de chercher à comprendre...

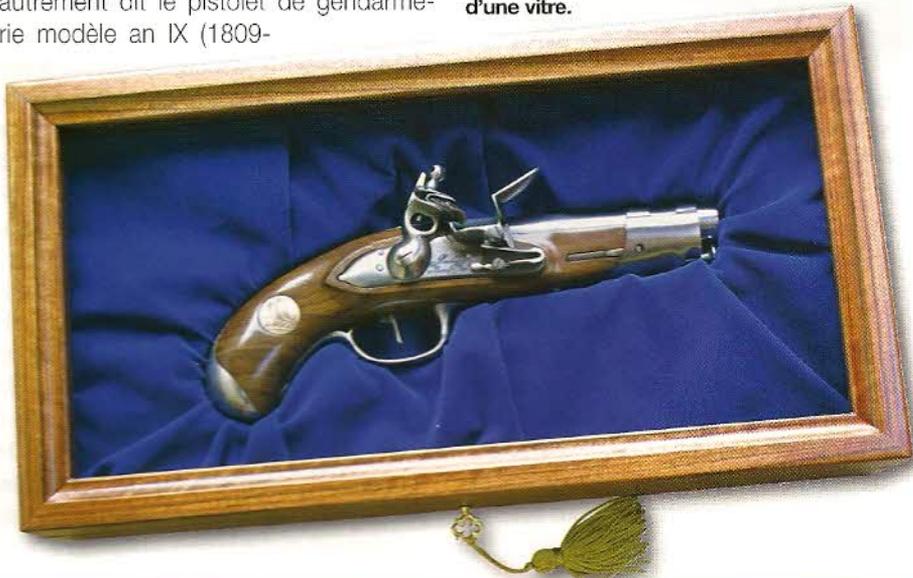
UN COFFRET INTELLIGEMMENT CONÇU

En raison, semble-t-il, de la difficulté que rencontre le fabricant pour se procurer des armes authentiques, afin d'être capable de reproduire le plus fidèlement possible chaque modèle, le programme a pris un peu de retard. La sixième réplique commémorative, qui fait l'objet du présent banc d'essai, autrement dit le pistolet de gendarmerie modèle an IX (1809-

2009), ne nous est parvenue qu'à la fin de l'année dernière. Celle qui était prévue pour 2010, vraisemblablement le pistolet des Mamelouks de la garde napoléonienne (le fabricant n'annonce qu'au tout dernier moment le choix du modèle) devrait voir le jour dans le courant de cette année.

Chaque arme est accompagnée de son certificat d'authenticité. Elle peut également être accompagnée d'un très joli coffret vitrine en noyer, garni de velours bleu marine et fermant à clef.

Cette réplique est accompagnée d'un joli coffret en noyer garni de velours bleu, fermant à clef et dont le couvercle est muni d'une vitre.





Cette comparaison avec un exemplaire d'époque (au-dessus) permet d'observer les différences au niveau de la silhouette de la monture et du galbe de la poignée en bec de corbin.

CONNAÎTRE LE CALENDRIER RÉPUBLICAIN

Mais d'abord, que signifie au juste cette désignation « an IX » ? Il ne sera peut-être pas inutile, à l'intention des lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec l'histoire de France et les armes anciennes, ou plus simplement de ceux qui retiennent difficilement les dates (j'en fais partie), de revenir sur l'explication du calendrier républicain. Ce qui nous permettra, notamment, de raccrocher aux millésimes qui nous sont familiers les dénominations des pistolets réglementaires français modèles an IX et an XIII. Le 21 septembre 1792, soit un peu plus de trois ans après la prise de la Bastille (14 juillet 1789), la Convention girondine abolit la royauté dans notre pays. C'est ainsi que la date du 22 septembre 1792 devient le premier jour de la République. Elle sera tout naturellement choisie comme point de départ du calendrier républicain quand celui-ci sera institué, le 15 vendémiaire de l'an II (6 octobre 1793). Ce calendrier, qui commençait à l'équinoxe d'octobre, comportait 12 mois, aux noms délicieusement poétiques : vendémiaire, brumaire, frimaire, nivôse, pluviôse, ventôse, germinal, floréal, prairial, messidor, thermidor et fructidor. Il sera aboli par Napoléon Bonaparte le 22 fructidor de l'an XIII (9 septembre 1805), peu après le début du Premier empire et ne sera par la suite que très brièvement remis en usage par le Comité de Salut public de la Commune de Paris, du 16 floréal au 3 prairial de l'an LXXIX (du 6 au 23 mai 1871). Le 1^{er} vendémiaire de l'an I correspond au 22 septembre 1792, le 1^{er} vendémiaire de l'an IX au 23 septembre 1800 et le 1^{er} vendémiaire de l'an XIII au 23 septembre 1804.



Comparaison entre les platines de la réplique et du pistolet d'époque (au-dessus).

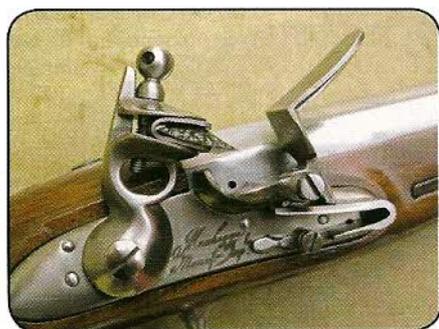
Ce coffret intelligemment conçu permet d'exposer l'arme aux regards, mais pas à la poussière, ni aux mains des iconoclastes. Pour les connaisseurs, qui ont eu la bonne idée d'acquérir une paire de ces pistolets (les armes d'époque étaient attribuées par paires), il existe un coffret plus grand, pouvant recevoir deux pistolets. A noter toutefois que ces coffrets sont proposés en option : il vous en coûtera 169 ou 175 €, selon leur taille.

DESCRIPTION DU MODÈLE D'ÉPOQUE

La loi du 16 février 1791 transforme la maréchaussée de l'ancien régime en gendarmerie nationale. Il faut réarmer la nouvelle gendarmerie et la fabrication du modèle de 1770 est reprise. Elle est confiée à la traditionnelle manufacture de Maubeuge (qui devient manufacture nationale), mais aussi à Liège et Libreville (ex Charleville), des manufactures créées à la hâte sous la révolution, qui vont produire des pistolets s'éloignant quelque peu du modèle original (ce qui explique les multiples variantes qui constituent un véritable casse-tête pour les collectionneurs). Un nouveau modèle, baptisé an IX, sera fabriqué par la manufacture Impériale de Maubeuge (qui redeviendra manufacture royale en 1815, au moment de la restauration). Elle en produira 32 000 paires, de 1809 à 1819.

Le pistolet de gendarmerie modèle an IX est très proche du précédent

Fiche Technique	
Modèle	An IX
Fabricant	Davide Pedersoli (Italie)
Importateur	SIDAM, ZAC de la petite Camargue, avenue Maurice Privat à Vauvert 30600 (www.stc-sidam.fr)
Calibre	15,2 mm (.60)
Capacité	1 coup
Matériau de carcasce	noyer
Longueur totale	250 mm
Hauteur	138 mm
Poids à vide	0,680 Kg
Longueur du canon	127 mm (âme 114 mm)
Nombre de rayures	âme lisse
Hausse	sans
Cuidon	sans
Longueur ligne de mire	sans objet
Platine	à simple action
Poids du départ	2,000 kg mesure effectuée à l'extrémité de la queue de détente
Législation	8 ^e catégorie acquisition et détention libres
Prix indicatif	680 € relevé en décembre 2009 à l'armurerie Mاتيex à Corbeil-Essonnes 91100 (www.matiex-armurerie.com)
Remarque : ces données ont été relevées par nos soins sur l'arme qui était à notre disposition. Elles peuvent donc éventuellement différer de celles annoncées par le fabricant.	



Une mordache, découpée dans une feuille de plomb, permet aux mâchoires du chien d'enserrer fermement le silex blond indispensable à la mise à feu du pulvérin contenu dans le bassinet.



Un fac-similé du marquage de la « Manufacture Impériale de Maubeuge » est frappé sur le corps de platine de la réplique.



Les marquages concernant le numéro de série, le sigle et le nom du fabricant, le calibre et la mention « black powder only » sont gravés par point sur la partie gauche du canon.



La queue de culasse de la réplique reçoit un marquage conforme à celui de l'arme d'époque.



Cette réplique est la neuvième d'une série limitée à deux cents exemplaires pour la France, comme en attestent les indications gravées sur sa contre-platine en acier.



Un superbe médaillon en laiton, symbolisant le « Traité de Paix de Vienne » signé avec l'Autriche en 1809, est incrusté sur le côté droit de la crosse.

modèle de 1770. Outre de très légères différences dimensionnelles, il s'en démarque essentiellement au niveau du chien, qui est bombé et de la platine, dont la sa batterie ne comporte pas de retroussis inférieur et dont le bassinet est arrondi au lieu d'être à facettes. De plus, ce dernier n'est pas en fer mais en laiton. Il peut également être considéré comme une réduction du pistolet de cavalerie modèle an IX, la longueur totale passant de 35 à 25 centimètres, le calibre de 17,1 à 15,2 mm et le poids de 1,3 kilo à 660 grammes. Nous lui donnerions aujourd'hui le qualificatif de « Compact », parce que ce petit modèle à silex, de conception simple et robuste, reprend les caractéristiques de son grand frère. Il s'en démarque toutefois radicalement par le fait qu'il ne possède pas de bride de crosse (pièce reliant la queue de culasse à la calotte de crosse) et que ses garnitures (embouchoir, pontet, contre-platine et calotte) ne sont pas en laiton mais en acier.

Pour le reste, les caractéristiques sont les mêmes que celles du pistolet de cavalerie. Sa monture, en noyer poli

et huilé, forme un fût qui se prolonge jusqu'à l'embouchoir et une poignée de crosse recourbée en « bec de corbin ». Sa calotte en fer ne comporte pas d'anneau, ce pistolet étant destiné à être porté, par paire, dans les basques de l'habit du gendarme à pied. Son canon en fer, de fort calibre, présente une âme lisse forée dans un tube conique dont la section ronde forme cinq pans au niveau du tonnerre. Ce canon est fixé sur la monture par la longue vis qui traverse la queue de culasse et par l'embouchoir à deux bandes sous lequel est glissée la baguette de chargement dite « à tête de clou ». La platine est maintenue par deux vis traversantes dont les têtes prennent appui, du côté opposé, sur la contre-platine. Le chien, de type militaire, allégé en forme de cœur, est un modèle renforcé par rapport aux chiens en col de cygne couramment employés sur les armes civiles. Le corps de platine reçoit le marquage, en lettres cursives : « *Maubeuge Manuf^e Imp^e* » (Manufacture impériale de Maubeuge). L'année de fabrication est gravée sur le pan gauche du canon et la désignation du modèle

« an 9 » est gravée sur la queue de culasse. Un macaron (que certains appellent tampon, ou bien encore cartouche) est frappé sur le bois, en arrière de la contre-platine. Y figurent l'année de fabrication, les poinçons de l'inspecteur et du premier contrôleur, ainsi que les initiales EF (Empire Français) ou MR (Manufacture Royale).

LA RÉPLIQUE COMMÉMORATIVE

Les exemplaires d'époque de ce pistolet de gendarmerie sont aujourd'hui devenus rares et le collectionneur qui souhaite en acquérir un doit s'attendre à déboursier une somme au moins deux ou trois fois supérieure (selon le degré de fatigue que cette arme ne manquera pas de présenter) à celle de cette réplique. Aussi le choix de ce modèle se justifie-t-il pleinement. L'année 1809, qu'il commémore, fut riche en événements politiques et militaires.

Suite à la victoire des troupes françaises sur les troupes autrichiennes à la bataille de Wagram, un traité de paix est signé à Vienne, au château de Schönbrunn, le 14 octobre 1809. Cet

Cette vue permet de mettre en évidence les différences dans la sculpture du bois et la forme de la contre-platine.

événement marquera la défaite de la cinquième coalition (Royaume Uni, Autriche, Espagne et Portugal) contre la France et l'apogée du pouvoir militaire de Napoléon I^{er}.

Afin de pouvoir effectuer des comparaisons rigoureuses, nous avons demandé à un ami collectionneur de bien vouloir nous confier un modèle d'époque. Il se trouve qu'il en possédait justement un, en cours de restauration. Cet exemplaire, auquel il manque certaines pièces, est dans un très bon jus, avec quelques traces de coups mais peu d'usure et très peu d'oxydation. Le marquage de sa platine, notamment, apparaît aussi vif qu'au premier jour ! Bien qu'il soit conforme,

le marquage de la réplique n'offre bien sûr pas le même aspect, du fait qu'il est frappé à la presse et non pas gravé à la main.

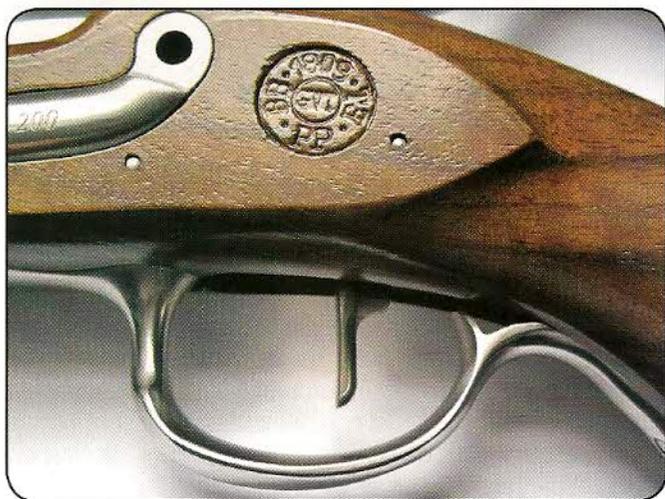
Les différences les plus frappantes, entre la réplique et l'original, concernent la monture, le chien et le bassinet.

En dehors du fait que le noyer huilé est à mon avis plus beau que le noyer verni, nous remarquons que la monture du modèle d'époque est plus fine au niveau de la poignée et que la crosse présente une courbe en bec de corbin plus marquée. Sur le chien, la grosse vis percée d'un œil pour permettre d'effectuer plus efficacement le serrage des deux mâchoires en acier comporte, sur la réplique, une tête un peu trop systématiquement sphérique par rapport à celle du modèle original. Enfin, le bassinet de la réplique est en acier, fondu d'une seule pièce avec le corps de la platine, alors qu'il est en laiton et fixée sur la platine par deux vis sur l'arme d'époque.

A ces détails près, l'aspect des pièces et la qualité du polissage n'appellent pas la critique. Le démontage des vis et de l'ensemble des garnitures, qui ne présente aucune difficulté, dévoile des ajustages corrects. S'il révèle une fonderie moderne, l'examen des parties internes de la platine n'en témoigne pas moins d'une reproduction conforme du mécanisme d'époque, avec ses ressorts à lame et sa bride de noix à deux piliers. De même, les découpes pratiquées dans la monture, qui sont réalisées à l'aide de machines à contrôle numérique et non pas taillées manuellement, n'en sont pas moins satisfaisantes.

SUR LE PAS DE TIR

Outre le plaisir de posséder un pistolet conforme au modèle d'époque, à l'état neuf et rigoureusement éprouvé pour le tir à la poudre noire, les utilisateurs qui le souhaitent pourront réaliser un tir de loisir spectaculaire et divertissant. Si tel est votre souhait, prenez soin de commander chez votre armurier, en même temps que le pistolet, des balles sphériques au calibre qui va bien, des calepins et quelques silex. Ces derniers s'usent assez vite. A l'époque, la dotation réglementaire était d'une pierre pour 20 cartouches. En réalité, vous constaterez que leur durée de vie est variable. Vous pouvez espérer dépasser très largement ce chiffre de 20 coups dans la plupart des cas, mais ne perdez pas de vue le fait qu'une pierre ébréchée use prématurément l'acier de la batterie.



La réplique présente un macaron profondément poinçonné sur le flanc gauche de la monture.



Le macaron et le poinçon frappés sur le bois de l'arme d'époque sont encore bien visibles.

La réplique, quelque peu encrassée à l'issue de la séance de tir, accompagnée des éléments nécessaires à son chargement : balles sphériques de calibre .575 de marque Pedersoli, calepins en coton de marque Ox-Yoke, pot de graisse Wonder Lube de marque Ox-Yoke et charges de poudre, soigneusement pesées et conditionnées dans des éprouvettes en verre.

Comme nous ne sommes plus à un sacrilège près, nous n'avons pas hésité à emmener cette superbe réplique commémorative sur notre stand de tir habituel, dans le but avoué de lui faire subir les derniers outrages. Les ingrédients préconisés et distribués par l'importateur pour le chargement de cette réplique sont les suivants :

- projectiles sphériques en plomb de calibre .575 (14,60 mm), fabriqués en Italie par Pedersoli et vendus sous la référence « USA 520-575 ». (ils pèsent en moyenne chacun 280,4 grains, soit 18,17 grammes) ;

- calepins Black Powder N°1 en pur coton pour calibre .45/50 (29 mm de diamètre), épaisseur .005 (0,13 mm), fabriqués en Italie par Pedersoli et vendus sous la référence « USA 0545 » ;

- silex blond ayant pour dimensions approximatives 27 mm de long sur 22 mm de large ;

- charge de 1,54 g de poudre noire PNF2, l'amorçage du bassinet étant réalisé avec de la poudre noire PNF4.

Nos premiers tests nous ayant démontré que cette charge était trop faible, du moins à notre goût (68 m/s seulement



Mesures de vitesse				
Température : + 23 degrés Celsius.				
Mesures effectuées à 2,5 m de la bouche du canon.				
Projectile : balle en plomb sphérique Pedersoli calibre .575 (14,60 mm), poids 280,4 grains (18,17 grammes).				
Calepin : Ox-Yoke calibre .60-69, épaisseur .018 (0,45 mm).				
Charge de poudre	Vitesse moyenne (m/s)	Écart type (m/s)	Énergie cinétique (kgm)	Quantité de mouvement (kgm/s)
1,70 g PNF2	148	8	20,3	2,69
2,00 g PNC	125	6	14,5	2,27

à la sortie de bouche) et les calepins trop fins (ceux récupérés après le tir étaient déchirés), nous avons utilisé les éléments suivants :

- calepins en pur coton pour calibre .60/69 (38 mm de diamètre), épaisseur .018 (0,46 mm), fabriqués aux USA par Ox-Yoke et vendus sous la référence « 6186 » ;



Après avoir versé la dose de poudre noire, il convient de poser le calepin imbibé de graisse sur la bouche du canon, puis d'enfoncer la balle en veillant à ce qu'elle soit placée au centre du calepin.



Le remplissage du bassinet avec du pulvérin (poudre noire très fine) constitue l'opération la plus délicate puisqu'elle conditionnera la mise à feu.



La mise à feu est quasiment instantanée et sans coup férir... à condition, entre autres, d'utiliser un silex de bonne qualité, correctement positionné, fermement maintenu par les mâchoires du chien et d'avoir correctement rempli le bassinnet !

- charge de 1,70 g de poudre noire PNF2.

Ce chargement procure une vitesse à la bouche approchant les 150 m/s et une énergie cinétique atteignant presque 21 kgm, ce qui n'est pas ridicule avec un si petit canon. En l'absence d'éléments de visée, le pointage ne peut être qu'approximatif et encore faut-il être capable de le conserver après l'inflammation de la poudre d'amorçage. N'oublions pas que cette arme de combat était destinée à une utilisation à bout portant. Sa capacité limitée à un seul coup était palliée, d'une part par la présence d'un second pistolet, d'autre part par le recours à l'arme blanche (le sabre briquet pour les gendarmes à

pied) dont ses utilisateurs ne se séparaient jamais.

CE QU'IL FAUT EN PENSER

Que penser finalement, après l'avoir soigneusement comparée au modèle original, de cette réplique commémorative ? Impossible, à mon sens, de répondre à cette question de façon catégorique. C'est l'éternel problème du verre à moitié vide ou à moitié plein, autrement dit, c'est une question de point de vue. Aussi allons-nous en choisir trois, afin d'éclaircir les choses. Nous allons tenter de nous mettre, tour à tour, dans la peau d'un collectionneur d'armes anciennes, d'un collectionneur de répliques et d'un tireur à la poudre noire. Parce que l'erreur, à ne pas commettre, serait de faire le mélange des genres. Les collectionneurs d'armes anciennes ne sont pas tireurs (à quelques rares exceptions près), les collectionneurs de répliques ne les utilisent généralement pas et très peu de tireurs sont collectionneurs !

Le collectionneur d'armes anciennes, pour lequel cette réplique n'a bien sûr pas l'intérêt historique du modèle d'époque, jugera qu'elle n'en a pas non plus le cachet, ni l'élégance. D'ailleurs, aucune de ses pièces ne pourrait réellement servir à remplacer une pièce manquante sur le pistolet original.

Il en va tout autrement pour le collectionneur de répliques, qui jugera ce

En l'absence d'éléments de visée, la précision obtenue à bras franc, à la distance de 15 m, relève de l'approximation plutôt que d'un pointage rigoureux.

pistolet de gendarmerie très bien réalisé et soigneusement fini. Il est bien évident pour lui que les procédés de fabrication et les usinages modernes, malgré tout le soin qu'on peut leur apporter, ne peuvent se comparer au savoir-faire et à l'habileté des arquebusiers d'autrefois, lesquels confectionnaient tout (ou presque) à la main.

Quant au tireur, la question ne se pose même pas, parce qu'il n'a pas le choix ! De son point de vue, il faudrait être fou pour payer très cher une arme authentique avec laquelle on ne pourra pas tirer, ou alors très exceptionnellement et avec d'innombrables précautions. Parce que le fer qui constitue le canon n'a pas la qualité des aciers modernes et parce qu'il serait extrêmement dommageable, par exemple, de briser un ressort à lame. Fabriqué avec le même acier que les armes modernes, le canon de cette réplique peut encaisser sans broncher à peu près n'importe quelle charge de poudre noire ⁽¹⁾ et un ressort brisé peut être facilement remplacé...

TEXTE ET PHOTOS : MICHEL BOTTREAU

(1) affirmation qui ne doit pas être considérée comme une invitation à faire n'importe quoi ! Sur ce type d'arme, le danger d'une surcharge se situe au niveau du bois de la monture. Un recul extrêmement brutal peut entraîner un arrachement du canon ou une cassure du bois de la crosse. Sans aller jusque-là, le bois taillé dans le sens des fibres peut se fêler et il serait bien regrettable de détériorer ainsi une si belle reproduction.

Bibliographie :

- « Un Boutet dans la gamme des pistolets Pedersoli » par Marc Audy, *Action Armes & Tir* n° 337, janvier-février 2011.

- « La réplique du pistolet modèle an XIII de Davide Pedersoli » par Michel Bottreau, *Action Armes & Tir* n° 276, mai 2004.

- « Le pistolet de cavalerie modèle an IX » par Henri Vuillemin, *Action Guns* n° 95, février 1987.

- « La réplique du pistolet an IX de la MARS » par George Cunningham, *Action Guns* n° 95, février 1987.

- « Le pistolet de cavalerie modèle an IX » par Jean Boudriot, *Gazette des Armes* n° 135, novembre 1984.

- « Le pistolet modèle an XIII » par Jean Boudriot, *Gazette des Armes* n° 25, mars 1975.

- « Les armes à feu françaises » par Dominique Venner, Editions Jacques Grancher 1979.

- « Le guide des collectionneurs d'armes » par Raymond Caranta et Yves Cadiou, Editions Crépin-Leblond 1975.

